COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LIVRADOIS PORTE D'AUVERGNE

GRANDRIF - MARSAC-EN-LIVRADOIS
SAINT-JUST - SAINT-MARTIN-DES-OLMES



N° 33

HTTP://WWW.CC-LIVRADOIS.FR



JANVIER 2012









Comité de rédaction :

D. BARRIER
S. LABARY
M. LAROCHE
G. NOUVEL
A. SAUVADE
M. SAUVADE
C. DESQUIBES

Éditorial

Nous aurions dû vous confirmer - comme nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin - la fusion de l'ensemble des communautés de communes de la vallée de la Dore en une seule communauté, seule capable de porter le développement de notre arrondissement. Il n'en est rien : à l'heure où vous lirez cet éditorial le préfet aura signé un arrêté maintenant les 7 communautés de communes de l'arrondissement en l'état.
Maintien d'un pouvoir proche des citoyens me direz-vous ? Sauf que, seule, chaque intercommunalité ne peut avoir un spécialiste de l'habitat, de la culture, de l'économie... ensemble c'était possible, mais là, quelle est la solution ? Recruter des «spécialistes» chargés de «l'animation» : d'abord pour un temps réduit, puis progressivement de façon permanente... les temps ont changé, c'est pourtant ce dont certains élus rêvent encore, et malheur au président de communauté de communes qui refuserait de suivre ce que décident les autres : manque de solidarité, égoïsme... Non, tout simplement respect des conseillers communautaires qui ne sont pas là pour dire amen à tout ce qu'un cercle des présidents d'intercommunalité aurait décidé.

Pendant ce temps les services continuent à disparaître : bloc chirurgical cliniquement mort, arrêt des permanences de la MSA et j'en passe...
Pour notre part, depuis le début, nous avons choisi la voie de l'action à notre échelle : développement des services de proximité : portage de repas, soutien aux associations de maintien à domicile, accueil de professionnels de santé sur le territoire avec la création d'un espace local de services de proximités, développement de l'offre commerciale et touristique, construction de dix logements sociaux dans l'ancienne école Saint-Joseph de Marsac. Et ça marche !

Là où les autres se lamentent, les habitants de la communauté de communes se retroussent les manches et tous avancent dans la même direction : tout faire pour créer de la vie publique, tout faire pour créer de la vie économique tout faire pour développer les services. Oh, bien sûr ce n'est pas facile tous les jours, les fins de mois sont parfois difficiles, et le seront sûrement demain. Mais ensemble, comme ceux qui nous ont précédés et nous ont légué un si beau pays, continuons à avancer, «nous aurons raison parce que nous avons raison» et il faudra compter avec notre voix en 2012 !

Une très bonne année 2012 à vous tous !

Michel SAUVADE
Président de la Communauté de communes Livradois Porte d'Auvergne

MENTIONS LÉGALES :

Tirage :
1200 exemplaires

Directeur de publication :
Daniel Barrier

Numéro ISSN :
1779-9023

Imprimeur :
Imprimerie du Livradois
63600 Ambert

AVIS A LA POPULATION !

A l'occasion de la rencontre internationale de l'Art Singulier qui aura lieu les 7 et 8 juillet 2012 (cf : page 5), un certain nombre d'artistes sont à la recherche d'un hébergement chez l'habitant pour quelques jours à Marsac ou d'une tente ou autre matériel de camping. Si vous pouvez héberger quelques jours un artiste, merci de contacter Laëtitia Juchault au 04.73.95.60.08 les mardis matin ou par courriel à : laetitia.juchault@cc-livradois.fr

POUR INFORMATION

Un container : «le Relais» a été installé pour la collecte des textiles près du bâtiment de la Petite Vitesse (esplanade de l'ancienne gare)

À Marsac : une secrétaire pour l'ADMR

Privée de secrétaire depuis plusieurs mois, l'association disposera à partir du 1er septembre 2011 d'une nouvelle secrétaire administrative.



Laura Rullière est recrutée à raison d'une journée par semaine ; elle travaille par ailleurs au CLIC de Thiers, c'est dire qu'elle est à même d'aider au suivi des dossiers d'aide à domicile.

Bienvenue à elle !

ADMR
7, rue des écoles
63940 MARSAC-EN-LIVRADOIS
Tél : 04.73.95.69.60

Horaires d'ouvertures :
Sur rendez-vous aux heures d'ouverture de la mairie de Marsac :

Lundi : 14 h - 17 h
du mardi au vendredi : de 8 h à 12 h
et de 14 h à 17 h
Samedi : 8 h - 11 h

Deux nouvelles recrues à Marsac !

Bienvenue à Virginie Morel.



C'est le 1er septembre que Virginie Morel a été recrutée, à raison de 10 heures par semaine, pour travailler à l'école. Elle aide à la «pluche» le matin entre 8 heures et neuf heures et demie. Entre 12 et 13 heures, c'est à la cantine qu'elle s'occupe des enfants de moyenne section de l'école maternelle. Ils ont bien besoin d'avoir recours à une personne pour les aider à manger correctement, dans le calme. Interrogée sur son travail, elle affirme qu'elle est très heureuse d'occuper cette tâche. Ne lui souhaitons pas une bonne intégration parmi ses collègues puisque c'est déjà fait !

Bienvenue à Laetitia Juchault

C'est avec une saison culturelle dense et des animations programmées tout au long de l'année, que le conseil municipal de Marsac a décidé de recruter Laetitia Juchault en tant que chargée d'animation.

Très impliquée dans la vie associative culturelle locale en tant qu'animatrice du café littéraire, adhérente à l'atelier d'écriture «UNIPOP» ou encore comédienne au sein du collectif de théâtre «Côté Cour», Laëtitia assurera la mise en œuvre des projets culturels de la commune.

Si vous souhaitez la contacter, une permanence a lieu tous les mardis de 8 h à 12 h à la mairie de Marsac. Pour toutes demandes d'informations, contactez Laetitia Juchault les mardis au 04.73.95.60.08 (téléphone mairie) ou par courriel à laetitia.juchault@cc-livradois.fr



Pour suivre également la programmation de la prochaine saison culturelle, connectez-vous à www.cc-livradois.fr

Les élus de la communauté de communes lui souhaitent la bienvenue au sein de la municipalité marsacoise !

Trentenaire du Club «Les Bruyères d'automne»



Le club des anciens des Bruyères d'automne a fêté dignement son trentième anniversaire.
30 ans ! Voilà un âge plein de vitalité pour cette association qui se porte très bien : plus de 70 adhérents, plus de 40 participants aux activités hebdomadaires du jeudi après-midi. Un repas festif et succulent au « Beurre de thym », à



Ambert, a couronné cet évènement. Que souhaiter de plus ? Qu'il continue sur sa lancée pour de nombreuses années encore. Toute adhésion venant de personnes vivant sur l'intercommunalité (ou d'ailleurs) sera la bienvenue. Les Marsacois savent se montrer accueillants.

Contact : Club des Bruyères d'Automne
04.73.95.66.84

Une nouvelle activité hebdomadaire à Grandrif : YOGA TOUS LES LUNDI !

C'est avec enthousiasme que les habitants de Grandrif ont accueilli la proposition de Nesrine Debbabi, nouvelle résidente, de donner des cours de Yoga dans le village.
La salle communale, accolée à l'église du bourg, a été mise à disposition par le conseil municipal, et les séances ont pu commencer fin octobre. Déjà 8 élèves !
"Les élèves viennent pour partie du village-même, ou de villages alentours comme Saint-Martin ou Olliergues. Ce sont en majorité des femmes, mais pas seulement ! Car ce yoga dynamique peut justement bien intéresser aussi les hommes. Tous jouent le jeu, des assouplissements, étirements, des phases un peu plus physiques où chacun est invité à aller un peu plus loin que ses limites habituelles, tout en prenant garde à ne pas se blesser. Beaucoup d'attention à la respiration, qui est la clé d'une bonne santé et au calme mental que l'on cherche à installer. À expérimenter !"

Le Yoga est une science très ancienne, un faisceau de techniques qui se pratiquent parfois en silence, parfois en musique, parfois immobile ou bien en mouvement. Le Kundalini Yoga, tel qu'il a été transmis par Yogi Bhajan depuis la fin des années 60, est un Yoga très complet et puissant, qui intègre des postures (asanas), des respirations (pranayama), des sons (mantras), et de la relaxation. Grâce à la guidance de l'enseignant, il peut convenir et bénéficier à tous, quel que soit l'âge et la condition physique de l'élève.



Nesrine a ouvert pour l'instant un cours hebdomadaire le lundi soir, pour débutants et confirmés, de 18 h. à 19 h.
De 19 h. à 19 h 30, un temps-bonus est disponible pour approfondir un aspect particulier du yoga (exemple : relaxation, sons, cuisine ayurvédique...), sur la base de l'échange de groupe et de l'expérience.

Vous pouvez rejoindre le groupe à tout moment de l'année pour un cours d'essai (Prix : 5 €, renouvelable 2 fois).
Tarif annuel : 190 € pour 30 cours - ou Carte de 10 cours : 77 €.
Contact : 06.70.90.23.61 ou nestwi@gmail.com

La chapelle de Fourcheval

Devant l'état de délabrement de la chapelle et l'envie de sauver ce patrimoine datant de 1876, notre association a vu le jour en avril 2010 avec pour but de restaurer entièrement et redonner vie à ce bel édifice.



Nous avons débuté les travaux par le déblaiement de l'intérieur envahi par les gravats des murs et de la toiture effondrée et où la nature avait repris ses droits. Nous avons ensuite pu rebâtir ses murs et lui redonner sa toiture originelle. C'est là que nous en étions l'année dernière lors du premier concert que nous avions organisé le 5 novembre. Notre objectif de la mettre hors d'eau avant l'hiver était atteint et toute sa structure était sauvée. En mars dernier la magnifique porte en chêne a été posée puis les abords grossièrement remblayés afin d'assainir ses bases baignant dans l'eau. Dans les gravats, nous avons pu récupérer le clocher en fer forgé et le remettre en état et la cloche d'origine, restaurée et restituée par nos voisins de l'étang de Riols, sonne à toute volée depuis le 30 avril. En juin, avec l'aide de la commune, les abords sont remblayés et aménagés. De la pelouse a été semé. Ces derniers temps, les murs intérieurs ont été crépis et une dalle au sol coulée. Il y a un an et demi, la chapelle était une ruine. Aujourd'hui, les travaux ont bien avancé et cela grâce à de nombreux bénévoles qui ont activement participé durant les différentes étapes: la reconstruction des murs, la toiture, la porte, les abords, le clocher, le crépi, etc... Il reste encore beaucoup de travail : la pose des tomettes, les fenêtres, le crépi extérieur à rénover, l'intérieur à aménager... Nous voulons sincèrement remercier toutes les personnes qui contribuent à ce projet en assistant à nos concerts ou en nous encourageant ou tout simplement, en venant contempler l'avancement des travaux. Surtout un grand merci à toutes ces personnes de cœur qui ont donné leur temps, leur énergie ou leur savoir-faire, et à tous ceux qui nous ont apporté une aide financière, sans en attendre ni gloire, ni honneur. Grâce à vous tous, nous pourrons faire aboutir notre projet et redonner vie à notre belle chapelle.

Merci.



Les 7 et 8 juillet 2012 à Marsac : Rencontre internationale d'Art Singulier «Aux Arts Citoyens» Qui sont les artistes singuliers ?

Ce qui caractérise les artistes dits singuliers, c'est qu'ils sont presque tous autodidactes, ils ne font partie d'aucun groupe officiellement estampillé ; ils sont LIBRES. On appelle aussi l'art singulier «figuration libre», l'expression est détachée de toute contrainte et c'est peut-être pour cela qu'elle est si vivante.



Œuvre de l'artiste Irma de Witte (Hollande)

Leurs travaux sont d'un expressionnisme sincère ; ils sont habités consciemment ou inconsciemment d'un besoin d'exprimer leurs émotions et, toujours consciemment ou inconsciemment, de les partager. Leurs œuvres sont totalement compréhensibles par tout un chacun, tout comme ils sont, eux-mêmes, accessibles au public ; il n'est pas besoin de longs discours ou de mode d'emploi pour percevoir leurs messages. Ces messages sont, d'ailleurs, souvent des témoignages de l'époque dans laquelle nous vivons. Témoins et passeurs d'émotions, Artistes accessibles à tous public, ils sont donc populaires.
Qui organise ?

La commune de Marsac-en Livradois, les associations marsacoises, le Bief d'Ambert, en collaboration avec l'Association Pour La Promotion de L'art Contemporain Populaire (APACOP) ainsi que les commerçants de Marsac sont déjà partie prenante de cette manifestation. La municipalité de Marsac a décidé de mettre ses salles à la disposition des artistes (entre 40 et 50) présentés par l'APACOP.

Contact au 06.10.31.25.36

Association terre sport loisirs

Avec un nombre de pilotes en constante hausse (29 pilotes cette année et 40 membres au sein de l'association), la saison du TSL a été de très bon cru cette année malgré l'annulation de la compétition au circuit de Flaittes suite aux intempéries.



Les résultats de nos pilotes ont été à la hauteur de nos espérances :
En KART CROSS, Cyril Coupat termine champion d'Auvergne 2011 et à participer à la finale nationale kart cross qui avait lieu à Saint-Bré dans le Gard où il a décroché une bonne 20ème place.
En auto : Clément Perrin termine vice-champion d'Auvergne en catégorie T4, Didier Daumas 5ème en T2, Coudeyras Christian 5ème en Proto 2. Ces trois pilotes se sont déplacés pour la finale nationale de poursuite sur terre qui avait lieu à Vern D'Anjou dans le Maine et Loire. Clément prend une belle 6ème place dans sa catégorie, moins de chance pour Didier et Christian qui terminent respectivement 31ème et 23ème de leur catégorie.



Les autres résultats de nos pilotes :
Solily Sebastien 6ème en T3.
Daumas David 10ème en T4.
Paulet Michel 1er et champion D'Auvergne en P1.
Gallet Tifanie 6ème en Kart 602.

Des nouvelles du club de football LIVRADOIS SUD

La saison 2011/2012 a repris au mois d'août par la coupe de France pour les séniors avec une qualification pour le deuxième tour, lors duquel l'équipe 1 a subi la supériorité de l'équipe 1 d'Ambert évoluant 4 divisions au-dessus. L'effectif senior avec 36 licenciés est similaire à celui de la saison précédente, ce qui a permis d'engager à nouveau 2 équipes en championnat du Puy-de-Dôme, l'une en 1ère division et l'autre en 3ème division. Le début de saison est moyen : après 5 matches, l'équipe 1 se retrouve 4ème avec 14 points (à 3 points du 1er) et l'équipe 2 est 5ème avec 12 points (à 5 points du 1er).

Au niveau des équipes de jeunes au sein du Groupement Livradois Forez (qui regroupe les clubs d'Ambert, Livradois sud et Vertolaye), le début de saison est marqué par les difficultés à maintenir les effectifs (une dizaine de licences en moins pour Livradois sud). Après une réorganisation au niveau des éducateurs, chaque équipe de jeunes dispose d'un éducateur, ce qui n'était pas le cas la saison dernière. Un effort va être fait tout au long de la saison pour la formation de ces derniers, afin que l'ensemble des jeunes bénéficient d'éducateurs irréprochables tant pour la qualité de leurs séances que pour leur comportement envers les enfants et les équipes adverses (les éducateurs sont des modèles pour les enfants). Au niveau des résultats, ils sont très variés suivant les catégories. On peut noter le très bon début de saison pour les U15 élite qui sont 1er avec 18 points après 5 matches.

D'autre part le club a organisé des manifestations depuis le début de saison. Tout d'abord au mois de septembre par une très belle journée d'automne, un tournoi de jeunes a eu lieu à Arlanc en catégorie U11 (Challenge Super U gagné cette année par l'équipe de Brive en Haute-Loire). Ensuite le 29 octobre a été organisé un bal à la salle des fêtes de Marsac : une réussite pour une première fois (il a remplacé le traditionnel loto) avec une bonne participation des joueurs séniors et U19, qui ont bien aidé les dirigeants.



3.2.1 Patchez !

À l'occasion du vernissage de notre 1ère exposition de patchwork qui a eu lieu le 12 juin 2011, il a été remis à Monsieur le Maire l'écusson de la commune de Marsac confectionné par un membre du club.
L'exposition a connu un vif succès et notre marché, avec ses nombreux commerçants, a attiré beaucoup de visiteurs. Nous reconduisons donc cette festivité le 10 juin 2012 et espérons avoir encore plus de succès.



Photos d'une manifestation organisée par le club d'animation de Marsac



14ème salon d'arts plastiques



Cette année encore, le 14ème salon d'arts plastiques a tenu toute ses promesses, avec 25 peintres et sculpteurs invités à exposer dans les salles mises à leur disposition. Des peintres de Marsac bien sûr mais aussi de l'Allier, de la Loire, de la Haute-Loire, de l'Ain et de la banlieue parisienne avec notamment Mme Debris Poumarat soprano retraitée de l'opéra de Paris. Cette année le salon avait innové en invitant quelques élèves de l'association «Dessine-moi un mouton». Ce sont 760 visiteurs qui sont venus voir cette exposition, un beau succès ! Nul doute que Guy Jourdas et Pierrot Pilleyre nous réservent de bonnes surprises pour le 15ème salon qui est d' ores et déjà programmé.



Expo Roland Marlé

Fin août début septembre, une exposition de peintures a eu lieu dans la salle des associations de Marsac. En effet le peintre Roland Marlé est venu exposer des toiles d'excellentes factures. 70 ans de travail : Un beau succès pour ce peintre d'une grande sensibilité qui nous a fait découvrir l'art sous une forme différente. En 2012 il viendra à Marsac pour une conférence débat sur le théme l'art d'hier et d'aujourd'hui : une manifestation à ne pas manquer tant l'homme est doué pour la réthorique

«Dessine-moi un mouton»

L'association : «Dessine-moi un mouton» est forte d'une trentaine de membres. Les cours pour adultes ont lieu le lundi de 20 h. à 22 h. et pour les enfants le mercredi de 10 h 30 à 11 h 30. En 2011 l'exposition de fin d'année a connu un vif succés avec pas moins de 300 visiteurs. Ils exposeront leurs travaux en 2012 du 12 au 24 juin dans les locaux St-Joseph.

En juillet ils participeront à l'Art dans la rue à Ambert.



Marsac-en-Livradois

AU CONSEIL MUNICIPAL

Personnel communal :

Le conseil créé deux postes :

Un poste d'adjoint technique pour la cantine à raison de 52 heures par mois, en période scolaire. Il sera occupé par Mme Virginie MOREL.

Un poste pour l'animation culturelle (camping, marché, expositions,...) à raison de 10 h. par semaine. Il sera occupé par Mme Laëtitia JUCHAULT DES JAMONIÈRES.

Les tarifs du service périscolaire pour l'année scolaire 2011/2012 :

Cantine :

Repas des élèves de maternelle :	2.45 €
Repas des élèves de primaire :	2.65 €
Repas occasionnel :	3.50 €
Repas des adultes :	5.20 €

Garderie :
Matin de 7 h 15 à 9 h 00 : 30 € par trimestre
Soir de 16 h 30 à 18 h 00 : 30 € par trimestre

Le conseil fixe la participation de la commune à 44 € par élève pour les fournitures scolaires et à 15 € par élève pour l'arbre de Noël.

Divers :

Transfert des pouvoirs de police du maire en matière d'assainissement et pour les ordures ménagères. Conformément à la Loi du 16 décembre 2010. Si aucun avis contraire du conseil n'est prononcé avant le premier décembre 2011, les pouvoirs de police du maire sont transférés automatiquement au président de l'EPCI. À l'unanimité, le conseil refuse ce transfert.

Fiscalité d'aménagement :

Le conseil refuse la proposition du maire concernant la création d'une taxe d'aménagement sur les constructions neuves.

Choix de l'organisme pour l'emprunt du réseau de chaleur :

Le conseil choisit le crédit agricole pour un emprunt à court terme de 276 500 € et un emprunt sur 25 ans à taux fixe et amortissement constant pour la somme de 292 248 €.

Voirie :

Voirie 2011 : le conseil choisit à l'unanimité parmi 3 entreprises qui ont soumissionné, l'entreprise EUROVIA pour un montant de 165 974 €.

Voirie 2012 : le maire présente le programme pour les voies communales suivantes : Lapeyre, Lachaux, Flaittes à Champétières, Riols, Les Pierres, les Issards, la Greleyre, Chadernolles, parking de la mairie, parking du nouveau dépôt, pont du Petit Moulin.
Le conseil autorise le maire à faire une demande de subvention auprès du Conseil général.

Enrochement de Mirat : suite aux pluies du 1er septembre 2011, un glissement de terrain a provoqué l'effondrement de la route des Jouberts à Mirat.
Une consultation d'entreprise a eu lieu et le conseil entérine à l'unanimité, le choix de la commission : Entreprise DUMEIL pour un montant de 11 801 € H. T.

Éclairage sur le RD 906 en direction d'Arlanc, en vue de son élargissement ; des travaux sont nécessaires à la sortie sud du bourg.
Le conseil accepte une participation de 13 050 € H. T. et la signature d'une convention avec le SIEG et une autre avec le Conseil général.

Conduite d'eau du Crohet :

À l'unanimité, le conseil choisit l'entreprise DUMEIL. Le montant des travaux s'élève à 98 459.59 € TTC, maitrise d'œuvre 4 772.04 € TTC, subvention du Conseil général de 27 263 €.

Ça fume...

Le réseau de chaleur progresse sous les chaussées du bourg : dans le mois de janvier, l'école, les logements communaux, les salles annexes de la mairie à l'ancienne école Saint-Joseph seront chauffées au bois. La chaufferie, derrière la salle des fêtes est désormais opérationnelle

La Ligue de Protection des Oiseaux
Les trois temps forts d'une "chouette" nuit

"La Nuit de la chouette" organisée par la ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et le parc Livradois-Forez, samedi 19 mars, s'est déroulée à Marsac-en-Livradois et a connu un beau succès.
Trois temps forts ont rythmé la journée. Une vingtaine d'enfants s'est passionnée pour l'atelier de dissection des pelotes de rejection des chouettes, dont le contenu signe en général l'identité de l'oiseau. La salle d'exposition, où se sont croisées plus de 70 personnes a accueilli les photos de Philippe Perrot, le matériel de nidation et le détail de l'alimentation et du mode de vie de ces oiseaux. S'appuyant sur ses photos, Philippe Perrot a animé une conférence pour faire découvrir à un public d'une soixantaine de personnes la différence entre hiboux et chouettes, leur lieu d'habitation, leur mode de vie, leur alimentation, la nidification. L'effraie des clochers a fait l'objet d'un chapitre particulier, sa beauté éclipsant les autres.
Quant à la promenade nocturne, encadrée par Georges Sauvestre, elle a conduit enfants et adultes dans la proche campagne pour écouter d'autres chants et regretter qu'au XXIe siècle perdure la superstition selon laquelle ces oiseaux sont oiseaux de malheur.

Plan de sauvegarde de la chevêche d'athéna sur la commune de Marsac-en-livradois

La Chevêche connaît actuellement une régression importante en France, c'est pour cette raison que des actions de recensements, suivis, pose de nichoirs, sont engagées dans toute la région en partenariat avec les collectivités, agriculteurs et particuliers. Cette étude à permit de répertorier la présence de quelques couples sur votre commune. Cette petite chouette affectionne les zones de plaines, la proximité des villages, les prairies, pâturages et vergers traditionnels. Plus rare en altitude, elle fréquente alors les milieux très ouverts et bien exposés. Grande consommatrice de campagnols, mulots et insectes, c'est une alliée fidèle des agriculteurs et jardiniers.

Nous lançons un appel !

Il nous est rapporté de nombreux cas DE NOYADES dans les abreuvoirs, baignoires et bassins destinés au bétail.

Il existe des solutions simples et efficaces à mettre en place pour remédier à ce problème. C'est pourquoi nous sollicitons votre aide.

Deux propositions :
- poser une bande de petit grillage à poule ou en plastique, dans le récipient du haut jusqu'au fond, le grillage étant lesté et attaché au rebord
- ou placer la bande de grillage d'un côté du support jusqu'à l'autre en épousant au mieux la forme du récipient.

Ces deux systèmes ont l'avantage de ne pas effrayer le bétail et de préserver la salubrité de l'eau en évitant également l'éventuelle noyade de petits mammifères.
Selon les secteurs, de nombreuses AUTRES CAUSES sont susceptibles de provoquer le déclin de la Chevêche : L'intensification agricole, le trafic routier, les conduits de cheminées où elle se retrouve souvent prisonnière, la disparition des vieux arbres avec des cavités indispensables pour la nidification.

Merci de votre collaboration.

Pour tout complément d'informations n'hésitez pas à nous contacter :
LPO Ambert - Thiers (Ligue de Protection des Oiseaux)
Coordinateur groupe Chevêche - Tél. : 04.73.72 92 19



La LPO est intervenue à l'école de Marsac

Saint-Just

AU CONSEIL MUNICIPAL

Rectification :

Certaines personnes utilisent la dénomination (non-officielle) de «Saint-Just de Baffie», or c'est une ancienne commune qui a été démembrée en 1872 en deux communes : Saint-Just et Baffie.

Les travaux :

Des travaux de voirie ont été réalisés à Combest.

À Vareilles d'autres travaux ont permis de sécuriser une habitation : un rocher menaçant a été enlevé et une partie d'un chemin a été déplacé pour que le virage soit plus accessible.

Le chemin du Mont est en cours de réalisation.



Pour se mettre aux normes de sécurité, le conseil municipal a confié aux établissements Chassaigne la fourniture et la pose, pour tous les bâtiments et logements communaux, de dix détecteurs de fumée pour un montant de 268 €.

Des travaux de zinguerie sur le toit de l'église pour un montant de 886.60 € et sur le toit de la mairie pour 229 € sont prévus, la réalisation en sera confiée aux Ets Fraisse.

Adieu les courants d'air, l'ancienne porte d'entrée de l'école sera remplacée par une nouvelle ainsi que la fenêtre du hall d'entrée.

Les Projets SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) prévoient la réfection des canalisations sur la commune de Saint-Just.

Une nouvelle entreprise :

Un auto-entrepreneur s'est installé à Chassagnols

Monsieur BEST Frédéric effectuera vos travaux de terrassement.

Vous pouvez le joindre au 04 73 72 90 17

Naissances :

Le conseil municipal est heureux de vous annoncer la naissance de Mélissa Best, née le 5 novembre 2011 et la naissance d'Emma Chautard née le 9 novembre 2011.

Bienvenue et meilleurs vœux !

Soirée contes :

Le 22 juillet à la salle de Saint-Just animée par 2 conteuses de l'ABLF et organisée par la bibliothèque. Après cet agréable moment, parents et enfants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.



Le repas des aînés de la commune a eu lieu le 4 décembre 2011



Noël des enfants de l'école de Saint-Just



Et le noël de la bibliothèque



AU CONSEIL MUNICIPAL

Le personnel communal :

Dans le cadre de la déclaration de vacance d'emploi et afin d'assurer le bon fonctionnement des services le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique de 2ème classe à compter du 18 juillet 2011 ; ceci suite à la demande de disponibilité de l'adjoint technique actuellement en poste. La personne recrutée est Gilles Bérard .

Certificat d'urbanisme :

Le conseil émet un avis favorable à la demande de certificat d'urbanisme pour les parcelles cadastrées section ZD numéros 168 169 et 170 situées à Clavières.

Eau de Chomis :

Le village de Chomis est alimenté en eau potable par un réseau créé et financé par la commune en 1990 avec une participation de la section de Chomis. Les habitants du village bénéficient de la gratuité de la distribution en eau potable ; la commune assurant les travaux d'entretien du réseau et les analyses. Cette situation crée une inégalité entre les administrés. Le conseil autorise le maire à engager les démarches nécessaires pour régulariser cette situation, à rembourser la section de Chomis des sommes versées et à intégrer le réseau d'eau du village de Chomis dans le réseau communal. L'eau consommée sera facturée selon le tarif en vigueur.

SIVOM d'Ambert :

Le rapport annuel de 2010 est adopté à l'unanimité.

Réforme territoriale : Après avoir délibéré le conseil approuve à l'unanimité le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Puy-de-Dôme proposé par Monsieur le Préfet

Fonds d'intervention communal Pour l'année 2012, le conseil a retenu la réfection de la voirie communale pour les chemins de Grivel, des Ballays, du Malgrassin et de Malmenaide pour un montant de 45.680 euros HT. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 17.586 euros par le conseil général.

Bâtiment communaux :

Le conseil municipal approuve le devis de l'entreprise Daniel MALCUS d'un montant de 15 661.03 euros H. T. pour réfection du toit du bâtiment «Ferry» et le devis de l'entreprise Michel GRANADO d'un montant de 3.336,36 euros h. t. pour l'installation d'un chauffage électrique.

Communauté de Communes Livradois Porte d'Auvergne :

Le conseil accepte à l'unanimité la modification des statuts de la communauté de communes pour l'intégration de la nouvelle compétence «Plan Local de l'Habitat».

La soirée contes du 12 novembre :

Elle a réuni une trentaine de participants autour d'Anne Richardier, Jean-Marc Pineau et Betty Malleriolanne.
La soirée s'est terminée autour d'un verre de cidre et d'une délicieuse brioche.



Commémoration du 11 Novembre à Saint-Martin-des-Olmes





Grandrif

AU CONSEIL MUNICIPAL

Rentrée scolaire 2011/2012

L'école de Grandrif, classe unique, voit son effectif augmenter, 18 élèves pour cette rentrée. Trois enfants viennent de la commune de Baffie, trois de Saint-Martin-des-Olmes et douze sont de Grandrif (un départ en octobre). Hélène a repris son poste à la mi-septembre après la naissance de son «petit» Marius. Elle a choisi de reprendre son activité à 80 %, c'est donc Édith qui la remplace tous les lundis. Sylvie est toujours présente pour encadrer tout ce petit monde. Depuis septembre, les élèves ont déjà pu participer à diverses sorties : piscine, visite de l'école 1900, visite chez un maraîcher sur le thème de la pomme et de la fabrication du jus de pommes.



Rénovation du cimetière (suite)

La rénovation des murs de clôture et de soutènement du cimetière est terminée. Le coût s'élève à 93 654 € (78 306 € H. T.), nous avons obtenu 74 % d'aides par le Conseil Général, l'État et le Sénat.
Coût pour la commune 24 600 €.



Début 2012, dès que la météo le permettra, les allées seront remises en état avec une couche d'enrobé. Le robinet d'eau sera déplacé vers la porte d'entrée. Un emplacement columbarium sera prévu dans l'angle où se trouve l'évier actuellement. Montant prévu des dépenses 58 760€ (49 355€ HT) subventionné à 35 % par le conseil général ; une subvention d'Etat est en cours de demande. Bien que n'étant pas très esthétique, le grillage sur le mur a été rajouté pour la sécurité.

Le Conseil municipal a :

- Refusé le transfert des pouvoirs du maire au Président du SIVOM.
- Instauré la taxe d'aménagement sur les nouvelles constructions au taux de 2 %.
- Approuvé le projet du schéma départemental de coopération intercommunale mais s'oppose à tous autres rapprochements.

Aménagement du site du col des Pradeaux :

Le Cahier des charges est terminé et validé par la communauté de communes.
Les dossiers de demande de subvention sont en cours.
Un appel d'offre a été lancé le 18 novembre 2011 pour le choix d'un maître d'œuvre qui devra remettre des propositions d'aménagement en fin du 2ème trimestre 2012. Le maître d'œuvre consultera élus, associations et riverains pour établir des propositions. Il est important qu'il puisse connaître une période hivernale sur le site pour construire le projet.

Aménagement des berges du ruisseau en aval du pont dans le bourg

M. et Mme Laurent ont fait aménager la berge du ruisseau qui longe leur propriété en prévention de ses crues.
La butte dans le pré en contre bas, qui freinait l'expansion des crues, à été supprimée.Ces aménagements doivent permettre un meilleur écoulement et retarder les débordements en cas de montées subites des eaux.



Commémoration du 11 Novembre 2011



Nouveaux gérants pour le "Petit Casino"

Originaires du sud de la France, Monsieur et Madame Marti ont souhaité changer de vie et travailler ensemble. La volonté d'occuper un travail de «proximité» avec la population locale les a orientés dans leur choix, et c'est en Auvergne qu'ils ont souhaité s'installer pour y trouver également ; la nature, le calme et la tranquillité.

Nouveaux gérants du Petit Casino dans le bourg de Marsac. Au moment où vous lirez ces lignes ils occuperont le nouveau magasin avenue du Livradois.

Les élus leur souhaitent la bienvenue sur le territoire et une bonne année 2012.



Restez connectés... !

Le nouveau site Internet de la communauté de communes vous permettra d'être informé régulièrement des activités de votre commune et de la communauté de communes. Associations, commerçants et artisans, prestataires touristiques peuvent également profiter de ce nouvel outil pour créer leur propre page web ! Pour cela il suffit de se connecter sur le site à www.cc-livradois.fr, cliquer sur «vie économique ou vie locale» et s'inscrire !



«Plomberie Xavier» à Saint-Martin-des-Olmes

Xavier Herfort est venu s'installer en juin dernier avec toute sa famille à Saint-Martin-des-Olmes pour pratiquer son activité de plombier. Pendant vingt ans cette famille parisienne, attachée au territoire, venait passer des vacances à Saint-Martin-des-Olmes, jusqu' à l'été dernier où la décision de venir s'y installer définitivement a été prise.

Les élus de la communauté de communes lui souhaitent la bienvenue. «Plomberie Xavier» est joignable toute la semaine du lundi au vendredi au 04.73.82.99.06 ou 06.35.22.66.84 et/ou plomberiexavier@yahoo.fr



Bâtiment Saint-Joseph :

Après deux ans de travaux, ce sont 10 logements neufs, spacieux et lumineux qui seront bientôt à louer. Le bâtiment prévoit des celliers à disposition des locataires et de grands couloirs qui offrent une accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



Dix garages seront à louer ainsi que dix jardins privatifs, ou un compost et point d'eau permettront aux locataires de profiter d'un extérieur ensoleillé pour y jardiner un potager ou tout simplement se reposer. Un loyer d'un montant de 328,34 € les T2 et un loyer d'un montant de 466,49 € pour le T4 ont été votés. Les appartements seront à louer à partir du 1er mars 2012.



Si vous êtes intéressés, adressez-vous à la communauté de communes par courrier à :
Communauté de communes Livradois Porte d'Auvergne, 4 rue de la mairie, 63940 Marsac-en-Livradois.

Portage de repas à domicile

Pour tous renseignements, contactez la communauté de communes Livradois porte d'Auvergne au 04.73.82.26.37,
ou secretariat@cc-livadois.fr

Union Musicale de Marsac-en-Livradois :

Le dimanche 27 novembre, l'Union Musicale Marsacoise, batterie fanfare officielle de la communauté de communes Livradois Porte d'Auvergne a fêté Sainte-Cécile sur la commune de Marsac-en-Livradois. La journée a débuté par un temps de prière à l'église, suivit d'une cérémonie au monument aux morts où Denis CHASSAIGNE, président de l'union musicale Marsacoise, Christian BOURNAT, président de l'UDSM du Puy-deDôme et Jacquie Douarre, Conseiller Général, ont déposé une gerbe au monument aux morts. À l'occasion du centenaire de l'Union Musicale Marsacoise une gerbe a également été déposée sur la tombe de quatre anciens sociétaires. L'assistance a été conduite par l'Union Musicale Marsacoise, sous la direction de Stéphane COUPAT, chef de la formation, jusqu'à leur salle de répétition où la commune de Marsac-en-Livradois offrait un vin d'honneur précédée d'une remise de médailles.



Les insignes de jeune musicien de la fédération musicale d'Auvergne ont été remis à Lisa RIGAUD, Alexandre DOUARRE et Romain DOUARRE pour 5 années de service. Les médailles de bronze de la confédération musicale d'Auvergne ont été remises à Solène CHELLE, Nicolas CHASSAIGNE sous-chef de la formation et Denis CHASSAIGNE président de la société pour 10 années de service. Les médailles d'argent de la confédération musicale d'Auvergne ont été remises à Nadège POMMEYROL et Raphaël DUMEIL, pour 15 années de service. Les médailles d'honneur de bronze de la confédération musicale de France ont été remises à Adrien POMMEYROL, pour 20 années de service. La médaille d'Honneur dorée de la confédération musicale de France a été remise à Joël POMMEYROL pour 40 années de service. L'Union Musicale Marsacoise a reçu la médaille de la confédération musicale de France pour ses 100 ans d'activité.
On notait, également, la présence de Michel SAUVADE, président de la communauté de communes et maire de Marsac-en-Livradois et de Suzane LABARY, maire de Grandrif. Cette journée s'est poursuivie par un sympathique repas servi dans un restaurant de Marsac-en-Livradois.



MANIFESTATIONS DE JANVIER À JUIN 2012

LOTO
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Dimanche 8 janvier 2012 à 14h,
Salle des fêtes de Marsac
Club d'animation de Marsac-en-Livradois

BAL
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Samedi 21 janvier 2012
A la salle des fêtes de Marsac
Organisées par l'Association Terre Sport Loisirs.

LOTO
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Dimanche 22 janvier 2012 à 14 h.
Salle des fêtes de Marsac
Organisées par l'Association «Twirling Bâton du Livradois»
Contact : 04.73.95.67.06 ou tb.livradois@hotmail.fr"

SOIRÉE CONTES
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Par Philippe Picandet
Vendredi 27 janvier 2012 à 20 h 30
Bibliothèque de Marsac
Organisée par la municipalité de Marsac
Information à :
laetitia.juchault@cc-livradois.fr
(Le mardi matin à Mairie de Marsac 04.73.95.60.08)

TRIPES
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Dimanche 29 janvier 2012
Salle des fêtes de Marsac
Organisé par l'ALM de Marsac.
Sur réservation de préférence.
Réservation et information
à alm.marsac@cc-livradois.fr
ou 04.73.72.58.57

CONCERT de la Lyre Livradoise
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Vendredi 3 février 2012 à 20 h 30
Salle des fêtes de Marsac
Organisé par la municipalité.
Réservation et information à :
laetitia.juchault@cc-livradois.fr
(Le mardi matin à Mairie de Marsac 04.73.95.60.08)

BAL DISCO
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Samedi 4 février 2012.
À partir de 22 h 30
Salle des fêtes de Marsac.
Organisé par l'association Team FN2.
04.73.72.58.54

BALADE RAQUETTES
GRANDRIF
Samedi 18 février 2012
Balade à la 1/2 journée,
Rendez-vous à 13 h 30 à la Porte des Pradeaux (foyer de ski/location possible).
Réservation souhaitée auprès de l'Office de tourisme du pays d'Ambert:
04 73 82 61 90

SOIRÉE CHOUCROUTE
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Samedi 18 février 2012
Salle des fêtes de Marsac
Organisé par l'ASLS

LOTO
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Dimanche 26 février 2012 à 14 h.
À la salle des fêtes de Marsac.
Ouvert à tous.
Organisé par la Société de chasse de Marsac.
Contact : 04.73.95.63.91

LOTO
SAINT-JUST
Dimanche 4 mars 2012
À 14 h à la salle des fêtes.
Organisé par l'association des parents d'élèves des écoles de Saint-Just et Chaumont-le-Bourg .
Ils vous attendent nombreux et ne doutent pas de votre soutien.

PRINTEMPS DES POÊTES
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Réservation et information :
laetitia.juchault@cc-livradois.fr
(Le mardi matin à Mairie de Marsac 04.73.95.60.08)

LOTO
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Dimanche 11 mars 2012
Salle des fêtes de Marsac
Association Team FN2

CRITÉRIUM DU TWIRLING BATON
AMBERT le Coral.
Dimanche 25 mars 2012
Organisé par l'association «Twirling Bâton du Livradois»
Contact : 04.73.95.67.06

SOIRÉE GRENOUILLES
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Samedi 31 mars 2012
Soirée Grenouilles à la salle des fêtes
Ouvert à tous. Réservation souhaitée pour le repas.
Organisée par le Club d'Animation de Marsac : 04.73.95.62.10.

LOTO
SAINT-MARTIN-DES-OLMES
Dimanche 1er avril 2012 à 14 h.
Salle des fêtes de Saint-Martin.
Organisé par le comité des fêtes de St-Martin

RANDONNÉE PÉDESTRE
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Dimanche 15 avril 2012
Organisée par le Club d'Animation de Marsac : 04.73.95.62.10.

REPAS GRENOUILLES
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Dimanche 29 avril 2012
Repas Grenouilles à la salle des fêtes, à 12 h.
Ouvert à tous. Réservation souhaitée pour le repas.
Organisée par le Club d'Animation de Marsac : 04.73.95.62.10.

CONCERT DE MUSIQUE
Par «DUO NEPENTHES»
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Vendredi 8 juin 2012 à 20 h 30
Chapelle des Pénitents. Organisé par la municipalité. Réservation et information à : laetitia.juchault@cc-livradois.fr
(Le mardi matin à Mairie de Marsac 04.73.95.60.08)



Communauté de Communes
Livradois Porte d'Auvergne
4, rue de la mairie
63940 Marsac-en-Livradois
Tél. : 04.73.82.26.37
secretariat@cc-livradois.fr

Du lundi au jeudi 9 h 30 - 12 h
13 h 30 - 16 h
Vendredi de 9 h 30 à 12 h
Samedi de 8 h à 11 h
mairie de Marsac-en-Livradois

http: //www.cc-livradois.fr

MAIRIES

GRANDRIF :

Horaires d'ouverture :
le lundi et jeudi
de 14 h. à 17 h.
le samedi de 9 h à 12 h
Permanence téléphonique :
le lundi et jeudi de 9 h. à 12 h.
Téléphone : 04.73.82.03.01
Télécopie : 04.73.82.63.18
Mél : grandrif.mairie@cc-livradois.fr

MARSAC-EN-LIVRADOIS :

Horaires d'ouverture :
Lundi après-midi : 14 h. à 17 h.
Du mardi au vendredi :
8 h. à 12 h. - 14 h. à 17 h.
Samedi matin : 8 h. à 11 h.
Téléphone : 04.73.95.60.08
N° d'urgence :
Mairie Marsac : 06.40.59.50.43
Télécopie : 04.73.95.66.87
Mél : mairie.marsac@cc-livradois.fr

SAINT-JUST :

Horaires d'ouverture :
les lundi, jeudi, vendredi
de 14 h. à 17 h.
Téléphone : 04.73.95.64.05
Télécopie : 04.73.72.90.48
Mél : mairie.stjust@gmail.com

ST-MARTIN-DES-OLMES :

Horaires d'ouverture :
De 9 h. à 12 h. le samedi
De 17 h. à 19 h. le mardi
Téléphone : 04.73.82.09.16
Télécopie : 04.73.82.41.88
Mél : mairie.st-martin@cc-livradois.fr

MÉDECINS :
G. NOURRISSON - Rue de la Gravière
Marsac - Tél. 04.73.95.66.33

F. PERRIER - 4, Rue de la Mairie
Marsac - Tél. 04.73.72.46.09

PHARMACIE :
J. REYROLLE - Avenue du Livradois
Marsac - Tél. 04.73.95.60.22

INFIRMIERS :
C. et P. RAVEL - Place des Platanes
Marsac - Tél. 04.73.95.68.94 - 06.80.50.16.33

A.D.M.R. : Marsac : Tél. 04.73.95.69.60

Saint-Martin-des-Olmes :
M. Philippe Bouard
Tél. mairie : 04.73.82.09.16

Saint-Just :
SIVOM de Viverols,
Tél. 04.73.95.99.06

N° d'urgence :
Mairie Marsac : 06.40.59.50.43

MARCHÉ DES COUTURIÈRES
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Dimanche 10 juin 2012
À partir de 9 h. à la salle des fêtes de Marsac et ses alentours. Organisé par l'association «3.2.1. Patche »
Contact :
Arlette ESQUIS au 04 71 03 34 58

JOURNÉES DU PATRIMOINE
16 et 17 juin 2012
Sur le thème «cuisine, terroirs et savoir-faire»

FOOTBALL CLUB TOURNOI JEUNES
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Juin 2012
Organisé par l'ASLS

FÊTE PATRONALE
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Dimanche 24 juin 2012
Bourg de Marsac
Organisée par le Club d'Animation de Marsac : 04.73.95.62.10.

20 ANS DU MUSÉE DE L'ÉCOLE 1900
SAINT-MARTIN-DES-OLMES
Courant juillet 2012
Cour du musée de l'école 1900.
Kermesse avec des jeux anciens pour enfants et adultes
Visite du musée au tarif réduit.
Contact musée : 04.73.82.66.80
http://www-ecole1900.fr
ou Contact Monsieur Neveu : 04.73.82.02.11 Jeanneveu1946@yahoo.fr

RENCONTRE INTERNATIONALE D'ART SINGULIER
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Samedi 7 et dimanche 8 juillet 2012
De 10 h. à 20 h.
Dans différents lieux de Marsac.
Organisé par la municipalité
Réservation et information à :
laetitia.juchault@cc-livradois.fr
(Le mardi matin à Mairie de Marsac 04.73.95.60.08)

COURSE QUALIFICATIVE
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Dimanche 15 juillet 2012
Circuit de Flaittes
Organisé par l'association Terre Sport Loisirs

SALON D'ARTS PLASTIQUES
MARSAC-EN-LIVRADOIS
Salle des associations de Marsac
De samedi 21 juillet au mercredi 15 août 2012
En semaine de 15 h. à 19 h.
En week-end de 10 h. à 12 h.
Réservation et information à :
laetitia.juchault@cc-livradois.fr
(Le mardi matin à Mairie de Marsac 04.73.95.60.08)



Les élus de la communauté de communes vous souhaitent une bonne année 2012

Tous les dimanches matin : marché à Marsac-en-Livradois.
Les tournées : boulangerie et épicerie à Saint-Just et Grandrif, les mercredis et samedis après-midi.